



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 23 juin 2025

Présidence: M. Loïc Desfayes

Objet : PRÉAVIS 07/2025 - AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE COURSEBOUX À CULLY :
ADOPTION DU PROJET ET OCTROI D'UN CRÉDIT D'OUVRAGE - PRISE D'ACTE DES
RÉPONSES AUX OBSERVATIONS SUSCITÉES PAR LA MISE À L'ENQUÊTE
PUBLIQUE.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis N°07/2025 de la Municipalité du 12 mai 2025 ;
Où le rapport des Commissions ad hoc et finances chargées de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 48 voix pour, 1 contre et 2 abstentions



1. **d'adopter** le projet et octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 1'460'000.-TTC pour l'aménagement complet du chemin de Courseboux ;
2. **de prendre acte** des réponses de la Municipalité aux observations et remarques ;
3. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2025.

Le Président

La Secrétaire

Loïc Desfayes

Catherine Fonjallaz